Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20261104-2026_062-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le trois novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE GRAND Frédéric, maire
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Présents : M. LE GRAND Frédéric, M. GOLLANDEAU Didier, Mme DERRIEN Audrey, M. LAMBERT Richard, Mme GEFFRELOT Anne, M. GANCHE Alexis, Mme FLAUX Bénédicte, Mme BERTOT Ségolène, M. DERRIEN Kyllian, Mme CRUBLET Stéphanie, Mme GEST Céline, M. DELAUNAY Xavier
Absents excusés ayant donné procuration :M. BERTOT Mathieu a donné procuration à Mme BERTOT Ségolène ; Mme MUNIER Delphine a donné procuration à Mme DERRIEN Audrey ; Mme BEREST Audrey a donné procuration à M. DELAUNAY Xavier
Secrétaire de Séance : M. GANCHE Alexis
Date de convocation : 28 octobre 2026

****

Délibération n° 2026-062– Exploitation de mobiliers urbains

La Société AFFIOUEST propose d'installer du mobilier urbain d'information publicitaire sur la commune (1 face pour la commune et 1 face pour Affiouest avec annonceurs prioritairement locaux). Les emplacements proposés sont les suivants :

- 1 au 15 avenue du château
- 1 au 5 rue Théophile Blin
- 1 sur la RD 797 face au 42 bis La Larronnière
- 1 sur la RD 797 au 99 la Larronnière angle chemin de la Courbe

En contrepartie, cette entreprise prend à sa charge
- une redevance due à la commune de 250.00 € par mobilier
- 5 séries d'affiches annuelles pour la commune affichées par Affiouest

La Société Affiouest propose une convention d'une durée de 6 ans à compter du 15 février 2027, sous réserve d'obtention des autorisations nécessaires à l'implantation de ces mobiliers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
VALIDE l'implantation des 4 mobiliers urbains d'information publicitaire
AUTORISE le maire à signer la convention avec la Société AFFIOUEST
AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette convention

Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 04 novembre 2026

Le secrétaire de séance,
M. Alexis GANCHE

Le Maire,
Frédéric LE GRAND

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du Affiché le